



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 16 avril 2019

Ouverture de la séance à 19h30

Absents excusés : Louis DEROIN (pouvoir à Daniel GRANJON), Delphine GAIFFE (pouvoir à Patrice ZERBIN), Isabel LALAOUI.

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 20 mars 2019

1° FINANCES

- **Evolution des Dotations de l'Etat**

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), qui était de 253 567 € en 2011, est passée à 82 774 € en 2019, elle a donc été divisée par 3, **soit une baisse de 170 793 €.**

2° TRAVAUX NEUFS/ ACHATS

- **Attribution de marchés** :

- **Tennis** : Le conseil municipal sur avis de la commission d'ouverture des plis, retient la société COTENNIS pour la réalisation des Travaux, pour une somme de 84 421,92 € et un délai de réalisation annoncé de 33 jours. Les travaux ne seront toutefois démarrés qu'après notification des subventions : Etat, Département et FFT (Fédération Française de Tennis)
- **Voirie** : Le conseil municipal sur avis de la commission d'ouverture des plis, retient la société EUROVIA pour les travaux de rénovation de voirie des rues Saint Paul, Champs des Isles, Cul du Four et Cimetière (partiellement, pour une somme de 193 740,20 € TTC).

- **Point sur les travaux de la Poste et des salles des jeunes** :

- **Agence postale** : La dotation de 20 000 € accordée par la Poste, couvrira les travaux lancés par la commune
 - Entreprise CLAUDE Climatisation 8 229,60 €
 - Entreprise LE CUBE Peinture 5 748,55
 - Entreprise JEANNIN Rideau métallique 3 595,20 €
 - Stores intérieurs 1 739,06 €

Soit un total de 19 312,41 €

3° FORETS : Pour répondre à la demande de défrichage de la carrière communale de COMBE ANDRE exploitée par la société MAIROT, l'ONF nous a proposé un « **Ajout d'assiette des coupes 2019** » concernant un volume de 580 m³.

4° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **Jeunesse** : En 2018, le programme Séniors en vacances de l'agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) nous a été présenté. Aujourd'hui l'ANCV nous communique son programme pour les 18-25 ans. Ce programme sera diffusé aux jeunes concernés via le site internet et par mail pour ceux dont nous disposons de l'adresse.
Il s'agit d'une aide financière pour leur permettre de partir en vacances, le choix de séjours est large et adapté à leurs envies et à leur budget. Le site depart1825.com donne plus de précisions.
- **Les Salles des Jeunes** : Aménagement de l'espace cuisine, avec pose d'un meuble acheté chez SCHMIDT, et modifications du réseau électrique pour alimenter les plaques de cuisson et le chauffe eau.
- **Scolaire** :
 - L'école maternelle organise une KERMESSE le samedi 18 mai 2019. Pour se faire, les parents d'élèves ont créé une association dans le but de rentrer de l'argent pour aider les élèves pour des sorties ou des voyages, un peu comme les colmatés l'avaient fait avant eux. Ils ont besoin de matériel que nous leur prêterons ainsi que d'une subvention de 200 € qui permettra de monter la société et payer tous les droits (préfecture, assurance...).
 - Les classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire étaient en « vadrouille » la semaine passée, dans le Nord de la France, pour faire du char à voile, pratiquer le cerf-volant et visiter l'aquarium de NAUSICA.
 - Nous prenons actuellement les inscriptions à l'école pour la rentrée 2019/2020 : Quelques grincements de dents, car nous ne prenons pas d'enfants en dérogations suite à la fermeture de classe en maternelle , ce qui est difficile à admettre pour certains parents ou grands-parents. Avec 54 élèves en prévisionnel, et 2 nouveaux inscrits récemment, ainsi que les enfants qui arriveront sur la commune prochainement, nous aurons des classes à 27 voire plus pour cette rentrée. Cela risque d'être compliqué à gérer avec des petits, et nous sommes désolés pour les problèmes que cela pourra causer pour certaines familles, mais nous sommes tenus de privilégier, avant tout, les enfants de MATHAY.
- **Le réseau EVOLITY** : Il démarre le 23 avril avec le passage de la ligne H qui remplace le DIAM B et le passage de la ligne 9. Les élèves ont été informés vendredi dernier avec la présence d'un agent à l'arrêt la plaine à 7 h 30, qui distribuait les nouveaux horaires. Ceux-ci prennent en compte les demandes des parents d'élèves et de la commune, en plus de 8h et 16h30, les collégiens pourront y aller pour 9 h et rentrer à 15 h30.
Tous les horaires sont disponibles sur le site de la CTPM

5° DEMARCHE PERSONNES AGEES ET JEUNESSE :

- **Seniors** : Les ateliers bons jours de la Mutualité Française reprennent, un atelier mémoire « Pep's Eureka » qui débute le 03 mai jusqu'au 12 juillet, soit 10 séances. 13 personnes sont inscrites.
- **Résidence pour les anciens** : Le promoteur a travaillé le projet qui nous sera présenté le 10 mai en mairie. Une visite d'une réalisation identique sera programmée sur SANCEY prochainement.

6° ANIMATION CULTURE : L'expo photo qui s'est déroulée fin mars s'est très bien déroulée, avec une fréquentation plus importante qu'en 2018.

7° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT : Résultats de la Réunion de la commission Animation-Attractivité

- **Journée du Patrimoine** : La journée du Patrimoine de Pays et des Moulins, (Nouveau pour nous), tombe le même jour que la fête de la musique. La demande étant arrivée en mairie le 7 avril pour une réponse le 18 avril, le délai est trop court pour envisager des actions. Cette demande sera revue en 2020, dans le cadre de réalisation de scénettes avec PMA, sur des sujets à préparer à l'avance.
- **Journée « Nature Propre » : Journée 2019**. Prévues le samedi 4 mai, rendez-vous en mairie à 9 heures, la population est invitée à participer par affichage. Les Francas ont réalisé leur journée le lundi 15 avril. Les scouts l'organiseront aussi le même jour et feront un ramassage au bord du Doubs du Vieux Puits jusqu'à Bourguignon.

Communication : Mathay Infos, affiches, panneau électronique. Pour les inscriptions, un tableau a été déposé au secrétariat de la mairie.

- **Lumières de Noël : Décoration de la mairie** : Un devis nous a été envoyé par la société Décolum, d'une valeur de 560,76 €. Le rendu n'étant pas positif, on ne donnera pas suite à ce projet. La somme sera utilisée pour mettre des guirlandes lumineuses dans les arbres. Une prise de courant extérieure existe sur le bâtiment.
- **Panneau lumineux** : Conservation du panneau existant tant qu'il fonctionnera.
- **Nouveau commerce** : Le magasin Biocoop ouvrira ses portes le jeudi 18 avril à 9H30, en présence de la Presse.
- **Plateforme mutualisée « Je signale »** : Les communes de France se sont regroupées afin d'offrir à leurs concitoyens un service qui permet au départ de signaler les anomalies et dégradations sur les voiries et équipements publics. Cette application est à installer gratuitement sur votre smartphone. Vous trouverez les informations sur www.jesignale.info et vous téléchargerez la plateforme avec <https://www.applijesignale.fr>.
- **Tourisme / Villages Fleuris** : Une demande nous a été adressée par le département pour adhérer à « Villes et Villages Fleuris ». La campagne d'adhésion qui était de 1500 € / an jusqu'à présent, a été ramenée à 175 €. Vu le travail d'entretien (employés communaux) et le possible manque d'eau, décision a été prise de ne pas adhérer au label.

8° PMA

- **CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)** : Suite à la réunion du 28 février 2019, la CLECT a évalué le coût de l'extension gratuite aux 43 nouvelles communes, des services de secours et de lutte contre l'incendie (500 000 €), ce qui est déjà pratiqué sur PMA 29. Le conseil municipal décide d'approuver le rapport du CLECT, d'autoriser le Maire à signer les documents, et de transmettre la décision à M le Président de PMA
- **Convention à passer pour les marchés du soir** : Convention traditionnelle échangée entre la commune et PMA, pour l'organisation du marché du soir qui aura lieu au village, le 19 juillet.

- **Défibrillateurs** : A compter de 2020, l'équipement en défibrillateurs automatisés externes dans les lieux public sera obligatoire. Un devis sera demandé pour l'achat et la mise en place à la société FRANCHE COMTE DEFIBRILATEURS, située à Montenois, à la salle polyvalente.
- **Convention gardes nature** : Dans le cadre de la mutualisation des services, un service de « Gardes nature communautaires », a été créé à PMA. Une convention est à passer entre les communes souhaitant disposer de ce service avec PMA. Celle-ci établie pour une durée de 3 ans est renouvelable par tacite reconduction. Le Conseil a donné au Maire l'autorisation de signer la convention, pour un montant de 4 000 € / an à compter de 2020.

9° DEPARTEMENT

- **TGV Lausanne Paris**: Les élus du département du Doubs ont voté à l'unanimité l'annulation de la suppression d'un aller retour quotidien sur la ligne SNCF Lausanne-Paris. Ceux-ci demandent à Madame la Ministre des Transports de porter une attention particulière à ce dossier.

10° DIVERS

- **Captage eau potable Ecot** : Notification de l'enquête publique faite sur le périmètre de protection du captage eau potable de la commune d'ECOT, concernant la parcelle ZC 42 de 30 ca, appartenant à la commune.
- **NEXITY - Cession de terrain à la commune** : La société NEXITY, rétrocèdera gratuitement à la commune la parcelle D2648 de 2052 m², qui concerne l'entrée du lotissement des Champs de l'Epine jusqu'au niveau du sens unique.